



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<https://www.economiedistributive.fr/Ou-sont-les-utopies-d-antan>

Où sont les utopies d'antan ?

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - Année 1980 - N° 778 - mai 1980 -

Date de mise en ligne : mardi 30 septembre 2008

Date de parution : mai 1980

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

UN ami m'a apporté une perle (je n'ai pas dit un diamant) et je vous l'offre ci-dessous, car elle donne matière à réfléchir. Il s'agit d'une amélioration des lois du travail dans une imprimerie, une amélioration qui date d'environ un siècle.

Qu'est-ce qu'un siècle dans l'histoire de notre civilisation qui en compte plusieurs milliers ? Un instant. Après tout, il y a un siècle, mon père avait deux ans...

Pourtant, que de chemin parcouru dans les conditions de travail ! Imaginez-vous aujourd'hui proposer à quiconque un règlement aussi inhumain qui impose, outre 66 heures de travail hebdomadaire, pas d'interruption pour le repas, des prières obligatoires, l'interdiction de porter des couleurs vives, etc... Ni les plumes pour écrire, ni même le chauffage ne sont fournis par les employeurs et les ouvriers devront apporter leur charbon ou bien se munir d'un cache-nez... Et ce règlement vaut pour tous les employés, y compris les moins de 11 ans ! Les jeunes devront en plus faire le ménage...

Qu'on ne se méprenne pas. Je ne veux pas, en soulignant l'évolution, montrer que tout est maintenant pour le mieux dans le meilleur des mondes du travail. Mais je relève la dernière phrase : ces lois étaient présentées comme étant si généreuses qu'elles sont qualifiées de « presque utopiques ». Comme quoi toute évolution, fut-ce la plus naturelle, la plus normale et la plus désirable passe d'abord pour une utopie. Telle est la paresse intellectuelle de l'immense majorité des êtres humains.

Alors faut-il s'étonner ou se décourager quand on passe pour utopistes en disant que l'heure est venue de dissocier revenus et travail effectués ? Tout le prouve qui veut bien observer : des machines et des automatismes remplacent de plus en plus le travail humain, le chômage est inévitable dans les pays industrialisés, la production de tous les biens nécessaires augmente sans cesse malgré ce chômage et le capitalisme pour se maintenir est conduit à verser de plus en plus d'indemnités diverses ou subventionner des productions stupides ou criminelles (armements). Il n'est donc plus utopique de dire

que la production des biens utiles ne pose plus aucun problème technique ; que c'est celui de son écoulement, de sa distribution qu'il faut envisager de résoudre enfin, de façon intelligente et humaine.

Bien sûr, il y a quelque quarante ans que nous proposons cette solution juste. Elle est le plus souvent qualifiée de « trop simple » pour la seule raison qu'elle remet en cause toutes nos habitudes. Or, les habitudes et les modes de vie évoluent eux aussi, de plus en plus vite, sans qu'on en prenne conscience !

Imaginez que vous puissiez dialoguer avec un des employés de l'imprimerie « bénéficiant » des généreuses lois du travail rappelées ci-dessus. Sa réaction serait de vous considérer comme un fou. Lui suggeriez-vous d'exiger une heure au milieu de sa journée de onze heures, pour prendre un repas ? Il vous répondrait que le travail ne doit pas être interrompu, qu'il lui est naturel de ne pas s'arrêter. De même trouverait-il étrange que vous pensiez que l'atelier doive être chauffé

par les propriétaires, estimant que ceux-ci sont déjà bien bons de mettre un poêle à sa disposition. Enfin lui demanderiez-vous ce qu'il adviendrait s'il tombait malade ? Il répondrait que ce serait une catastrophe car il n'aurait ni les moyens de se soigner ni ceux de nourrir sa famille, mais une catastrophe courante, inévitable et il ne comprendrait pas si vous lui parliez de garantie de sécurité sociale. Pour lui, un travailleur qui ne travaille pas n'a évidemment aucun revenu à attendre de qui que ce soit. Et la retraite était également impensable, utopie pure, inimaginable. Il a fallu quelques

dizaines d'années - et qu'est-ce que c'est ? - pour faire évoluer les mentalités... et elles évoluent, comme tout, de plus en plus vite aujourd'hui. Pour que se fasse cette évolution, il faut toujours que quelques esprits, non moutons de Panurge, osent remettre en cause les idées communément admises. Il faut souvent du courage pour rester seul de son avis quand on est qualifié partout de rêveur ou d'utopiste. Mais l'essentiel n'est-il pas d'avoir la vérité avec soi ? Et tant mieux si c'est avant les autres ! Ils y viendront !

*

Beaucoup de nos lecteurs nous ont écrit pour nous dire qu'ils ne trouvaient pas en librairie le livre de F. Foulon « Un écologiste accuse ». Nous avons pris contact avec la société qui le diffuse en France et nous pouvons nous charger de le faire parvenir à ceux qui le désirent. Le prix en est de 45 F,

Où sont les utopies d'antan ?

plus 5,50 F pour frais de port, soit au total 50,50 F, à faire parvenir par chèque ou c.c.p. à « La Grande Revue », avec l'adresse complète où le colis doit être adressé.

REGLEMENT INTERIEUR D'UNE IMPRIMERIE EN 1894

1. Pièce, propreté et ponctualité font la force d'une bonne affaire.
 2. Notre firme ayant considérablement réduit les horaires de travail, les employés de bureau n'auront plus à être présents que de 7 heures du matin à 6 heures du soir, et ceci, les jours de semaine seulement.
 3. Des prières seront dites chaque matin dans le grand bureau : tous les employés y seront obligatoirement présents.
 4. L'habillement doit être du type le plus sobre. Les employés de bureau ne se laisseront pas aller aux fantaisies de couleurs vives dans le choix de leurs vêtements ; ils ne porteront pas de bas non plus, à moins que ceux-ci soient convenablement raccommodés.
 5. Dans les bureaux, on ne portera ni manteaux ni pardessus. Toutefois, lorsque le temps sera particulièrement rigoureux, les écharpes, cache-nez et calottes seront autorisés.
 6. Notre firme met un poêle à la disposition des employés. Le charbon et le bois devront être enfermés dans le coffre destiné à cet effet. Afin qu'ils puissent se chauffer, il est recommandé à chaque membre du personnel d'apporter chaque jour quatre livres de charbon durant la saison froide.
 7. Aucun employé de bureau ne sera autorisé à quitter la pièce sans la permission de Monsieur le Directeur. Les appels de la nature sont cependant permis et, pour y accéder, les membres du personnel pourront utiliser le jardin, en dessous de la seconde grille. Bien entendu, cet espace devra être entretenu dans un ordre parfait.
 8. Il est strictement interdit de parler durant les heures de bureau.
 9. La soif de tabac est une faiblesse humaine, et comme telle, est interdite à tous les membres du personnel.
 10. Maintenant que les heures de bureau ont été énergiquement réduites, la prise de nourriture est encore autorisée entre 11 h 30 et midi, mais en aucun cas, le travail ne devra cesser durant ce temps.
 11. Les employés de bureau fourniront leurs propres plumes. Un nouveau taille-plume est disponible, sur demande, chez M. le Directeur.
 12. Un senior désigné par M. le Directeur sera responsable du nettoyage de la grande salle et du bureau directorial. Les juniors se présenteront à M. le Directeur quarante minutes avant les prières, et resteront après la fermeture pour procéder au nettoyage des bureaux et des locaux.
 13. Le Directeur reconnaît et accepte la généralité de ces nouvelles lois du travail, mais attend du personnel un accroissement considérable du rendement, en compensation de ces conditions presque utopiques.
- Salaires par semaine :

Où sont les utopies d'antan ?

Cadets : 0,50 F ; Juniors : 1,45 F ; Jeunes : 3,25 F ; Employés : 7,50 F ; Seniors : 14,50 F.